# FORMULAIRE FORFAIT ANNUEL 2025-2026

Pour les dineurs à l'année le forfait inclus le repas complet ; soupe, met principal, dessert et breuvage. Tous les repas spéciaux sont inclus. Lorsque nous sommes avertis, nous préparons un repas pour les sorties prévues sur l'horaire d'école. (Non applicable aux journées pédagogiques).
**VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR LE FORMULAIRE À L'ADRESSE COURRIEL LESPTITSBECSFINS@HOTMAIL.CA**

Pour plus d'information : Jacqueline Mercier / 514-884-3610

| | |
|---|---|
| IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE : | |
| **IDENTIFICATION DU/DES ENFANT(S) :** | |
| PRÉNOM ET NOM DE L'ENFANT : | GROUPE : |
| PRÉNOM ET NOM DE L'ENFANT : | GROUPE : |
| PRÉNOM ET NOM DE L'ENFANT : | GROUPE : |
| **COORDONNÉES DU PARENT :** | |
| NOM ET PRÉNOM : | |
| NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : | |
| ADRESSE COURRIEL : | |
| **CHOIX DE FORFAIT ANNUEL :** | |
| DINEUR À L'ANNÉE POUR UN ENFANT : 135$ / MOIS (DURÉE DE 10 MOIS) | |
| DINEUR À L'ANNÉE POUR DEUX ENFANTS : 270$ / MOIS (DURÉE DE 10 MOIS) | |
| DINEUR À L'ANNÉE POUR TROIS ENFANT : 405$ / MOIS (DURÉE DE 10 MOIS) | |

**Payable le 1er ou le 20 de chaque mois** par chèque (post datés), argent comptant ou sur notre site web : **lesptitsbecsfins.ca** . Vous devez aller faire le paiement sur notre site web à chaque mois, le paiement ne se prend pas automatiquement. Veuillez choisir un seul mode de paiement pour l'année complète. **Aucun remboursement ou ajustement ne sera effectué en cas de grèves, vacances ou maladie.**

Il est impossible de résilier le contrat en milieu d'année scolaire. En cas de bris de contrat, le paiement pour deux mois seront exigés. Si les paiements ne sont pas respectés, nous devrons briser le contrat pour les mois à venir. Le forfait annuel est calculé selon le nombre de jour durant l'année scolaire soit 180 jours. Le paiement mensuel est fixe pour les 10 mois de l'année courante.

| |
|---|
| J'ACCEPTE ET J'AI LU LES TERMES ET CONDITIONS DES PAIEMENTS INSCRITS CI-HAUT : |
| SIGNATURE & DATE : |